



RESSOURCES ROBEX INC. ANNONCE UN PLACEMENT PROPOSÉ DE DÉBENTURES NON CONVERTIBLES ET NON GARANTIES

Québec, Québec, le 5 novembre 2018 - Ressources Robex Inc. (« **Robex** » et/ou « **la Société** ») (TSXV: RBX / FWB: RB4) annonce un placement proposé de débentures non convertibles et non garanties d'un montant en capital pouvant atteindre jusqu'à 11 790 000 \$ (CAD) (« **les Débentures 2018** ») auprès d'investisseurs qualifiés, incluant certaines personnes reliées à la Société. Les Débentures 2018 porteront intérêt au taux annuel de 10 % et viendront à échéance le 26 novembre 2020. Une portion ou la totalité des Débentures 2018 pourront être émises en euros sur la base du taux de change de la Banque du Canada en date du 26 novembre 2018. Les Débentures 2018 seront rachetables par Robex, en tout ou en partie (par tranches de 1 000 €), en tout temps avant leur date d'échéance à un prix de rachat égal à leur capital majoré des intérêts courus et non payés (« **le Placement** »).

Le produit net tiré du Placement sera utilisé pour rembourser les débentures convertibles 2013 venant à échéance le 21 novembre 2018, ce qui permettra à la Société d'utiliser son fonds de roulement pour financer ses opérations et faire progresser son projet d'exploration.

La clôture du Placement est conditionnelle à l'obtention des autorisations réglementaires applicables. De plus, ladite clôture nécessitera la signature des documents juridiques et corporatifs définitifs habituels, y compris une convention de souscription à être conclue entre Robex et tous les souscripteurs.

NOUVEAU FINANCEMENT BANCAIRE

La Société a obtenu un prêt auprès d'une banque malienne d'un montant de 3,4 millions \$ (CAD) portant intérêt au taux de 7 % annuellement et remboursable sur trois ans. Ce prêt servira en partie à financer la nouvelle campagne d'exploration et de forage annoncée dans le communiqué de presse du 24 septembre 2018.

RAPPORT TECHNIQUE NC 43-101

Tel qu'annoncé dans le communiqué de presse du 24 septembre 2018, la Société dépose officiellement le Rapport Technique NC 43-101 complété par Alain Carrier, M.Sc., géo. (InnovExplo), concernant l'estimé de Ressource Minérale de Nampala. Le Rapport Technique conforme à la Norme canadienne 43-101 intitulé "NI 43-101 Technical Report for the Nampala and Mininko Permits (Mali) and Mineral Resource Estimate for the Nampala Gold Mine" (« **le Rapport Technique** ») a été préparé par François Kerr-Gillespie, géo., Eric Kinnan, géo., et Alain Carrier, M.Sc., géo.. Tous sont considérés "Personnes Qualifiées" au sens définis par NC 43-101. Le Rapport Technique a une date effective du 15 juillet 2018 et une date de signature du 1^{er} novembre 2018. Le Rapport Technique se trouve sur le site web de la Société (www.robexgold.com) et sous le profil de Robex sur SEDAR (www.sedar.com).

POUR INFORMATIONS :



Augustin Rousselet, CFOO

Guillaume Emond, CPA, CMA, VP Admin

Siège social : (581) 741-7421

info@robexgold.com

Le présent communiqué comporte des énoncés pouvant être considérés comme des « renseignements prévisionnels » ou des « énoncés prospectifs » en termes de droit des sûretés. Ces renseignements prévisionnels sous-tendent des incertitudes et des risques, dont certains échappent au contrôle de Robex. Les réalisations et les résultats finaux peuvent différer considérablement des prévisions formulées implicitement ou explicitement. Ces écarts peuvent être attribuables à de nombreux facteurs, notamment à l'instabilité du prix des métaux sur le marché, aux conséquences de la fluctuation du taux de change et des taux d'intérêt, à une évaluation inexacte des ressources, aux risques en matière d'environnement (durcissement de la réglementation), à des situations géologiques imprévues, à des conditions d'exploitation défavorables, aux risques politiques inhérents à l'exploitation minière dans les pays en développement, à un changement de politiques gouvernementales ou de règlements (lois et politiques), à une incapacité d'obtenir les permis et les approbations nécessaires auprès des organismes gouvernementaux ou à tout autre risque lié à l'exploitation et au développement miniers. Rien ne garantit que les circonstances prévues dans ces énoncés prospectifs surviendront, voire qu'elles profiteront à Robex le cas échéant. Les renseignements prévisionnels sont fondés sur les estimations et les opinions de l'équipe de direction de Robex au moment de leur publication. Robex ne s'engage aucunement à rendre publics des mises à jour ou des changements concernant ces énoncés prospectifs à la lumière de nouveaux renseignements ou événements, ou pour tout autre motif, sauf si les lois en matière de valeurs mobilières l'exigent. La Bourse de croissance TSX ou le fournisseur de services de réglementation (tel que défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assume aucune responsabilité quant à l'authenticité ou à la précision de ce communiqué.